

Décision

Générale

colonial

Décision n° 652 attribuant un secours à Bourhan Mohamed, ancien cuisinier au Palais du Gouvernement.

n° 652

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
18 juin 1952

Numéro JO
n° 7 du 01/07/1952

Date du numéro
1 juillet 1952

TEXTE INTÉGRAL

Un secours de quatre mille francs (4.000 fr.) est accordé, pour l'année 1952, à Bourhan Mohamed, ancien cuisinier au Palais du Gouvernement. Cette somme sera payée globalement et imputée au Budget de la Côte Française des Somalis, exercice 1952,

chapitre XIII, article 1er, rubrique 2.